



Assemblée générale

Distr. générale
10 avril 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 123 de l'ordre du jour

Gestion des ressources humaines

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes **Ramos** (Portugal)

I. Introduction

1. À sa 9e séance plénière, le 11 septembre 2000, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session la question intitulée « Gestion des ressources humaines » et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. La Cinquième Commission a examiné la question à ses 17e, 18e, 21e à 23e, 44e, 45e, 54e et 57e séances, les 1er, 2, 3, 6 et 7 novembre 2000 et les 13, 14 et 29 mars et 9 avril 2001. On trouvera un résumé des déclarations et des observations formulées lors du débat que la Commission a consacré à ce point dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.5/55/SR.17, 18, 21 à 23, 44, 45, 54 et 57).
3. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie des documents suivants :
 - a) Rapport du Secrétaire général sur la structure des postes au Secrétariat (A/53/955);
 - b) Rapports du Secrétaire général sur la composition du Secrétariat (A/54/279 et Corr.1 et A/55/427);
 - c) Rapport du Secrétaire général sur la modification du Règlement du personnel (A/55/168);
 - d) Rapport du Secrétaire général sur la réforme de la gestion des ressources humaines (A/55/253 et Corr.1);
 - e) Rapport du Secrétaire général sur les obligations liées aux responsabilités (A/55/270);
 - f) Rapports du Secrétaire général sur la liste du personnel du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (A/C.5/54/L.3 et A/C.5/55/L.3);

- g) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la gestion des ressources humaines (A/54/450);
- h) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la réforme de la gestion des ressources humaines, les obligations liées aux responsabilités, sur les pratiques et politiques en matière de personnel entre autres questions (A/55/499);
- i) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies (A/55/514);
- j) Note du Secrétaire général sur les textes administratifs relatifs à la délégation de pouvoir (A/54/257);
- k) Notes du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies » (A/55/57) et ses observations sur ledit rapport (A/55/57/Add.1);
- l) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'enquête préventive sur l'indemnité pour frais d'études (A/55/352 et Corr.1);
- m) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit complémentaire des procédures de recrutement appliquées par le Bureau de la gestion des ressources humaines (A/55/397);
- n) Notes du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Nominations aux postes de haut niveau de l'Organisation des Nations Unies, de ses programmes et fonds » (A/55/423) et ses observations sur ledit rapport (A/55/423/Add.1);
- o) Note du Secrétaire général sur le concours pour la promotion à la catégorie des administrateurs des membres du personnel appartenant à d'autres catégories (A/C.5/54/2);
- p) Note du Secrétaire général sur les pratiques et les politiques en matière de personnel (A/C.5/54/21);
- q) Lettre datée du 15 décembre 2000, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale (A/C.5/55/33);
- r) Note verbale datée du 22 janvier 2001, adressée au Président de l'Assemblée générale par la Mission permanente de la Guinée-Bissau auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/751);
- s) Note du Comité de coordination des associations et syndicats internationaux du personnel du système des Nations Unies sur la réforme de la gestion des ressources humaines (A/C.5/55/CRP.1);
- t) Rapport du Comité de coordination des associations et syndicats internationaux du personnel du système des Nations Unies sur la réforme du système interne d'administration de la justice dans le système des Nations Unies (A/C.5/55/CRP.2);

u) Mémorandum daté du 14 décembre 2000, adressé au Président de la Cinquième Commission par le coordonnateur des consultations officieuses sur le point 123 (A/C.5/55/CRP.4);

v) Informations présentées par le Secrétariat concernant les modifications apportées récemment aux fourchettes souhaitables pour la répartition du personnel dans le cas de certains États Membres (A/C.5/55/CRP.5);

w) Information sur la répartition géographique de la représentation des États Membres (A/C.5/55/CRP.6).

II. Examen du projet de décision A/C.5/55/L.57

4. À la 57^e séance, le 9 avril, le représentant du Pakistan, coordonnateur des consultations officieuses sur ce point, a présenté au nom du Président un projet de décision intitulé « Gestion des ressources humaines » (A/C.5/55/L.57).

5. À la même séance, la Commission a adopté sans le mettre aux voix le projet de décision A/C.5/55/57 (voir par. 7).

6. Après l'adoption du projet de décision, des explications de vote ont été présentées par les représentants de la Suède (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), de la République islamique d'Iran (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine), de l'Australie (au nom également du Canada et de la Nouvelle-Zélande), et des États-Unis d'Amérique (voir A/C.5/55/SR.57).

III. Recommandation de la Cinquième Commission

7. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Gestion des ressources humaines

L'Assemblée générale décide de reporter à la deuxième partie de la reprise de sa cinquante-cinquième session l'examen de la question intitulée « Gestion des ressources humaines ».